

MAIRIE
De
ROSNAY

36300

☎ 02.54.37.80.17

rosnay-mairie@wanadoo.fr

Dans sa séance du 15/11/2024, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 / AVENANT N° 2 LOT 3 MENUISERIES EXTERIEURES.

Le lot n° 3 Menuiseries Extérieures attribué à l'entreprise ISOLATION SERVICE pour un montant de 28 333,33 € HT soit 34 000,00 € TTC. Qu'un premier avenant en date du 28/07/2023 a porté le montant du lot à la somme de 34 547,05 € HT soit 41 456,46 € TTC.

Des aménagements prévus au devis initial n'ont pas été réalisés, il y a lieu d'actualiser le montant total du marché par une moins-value de 3 022,51 € HT soit 3 627,01 € TTC. Le montant du lot n°3 Menuiseries Extérieures est ainsi modifié et porté à 31 524,54 € HT soit 37 829,45 € TTC.

2/ ADOPTION DES TARIFS 2025.

Budget commune : seuls les tarifs suivants ont été modifiés :

- Emplacement au camping municipal passe de 4,10 € à 4,20 €
- Le forfait électricité été passe de 2,40 € à 2,60 €
- Le forfait électricité hiver passe de 3,80 € à 4 €

Budget eau : le prix de l'eau passe de 0,80 € à 0.85 € le m3 jusqu'à 150 m3 au-delà, le prix passe de 0.70 € à 0.74 €. La création d'un branchement au réseau d'eau passe de 400 € à 450 €.

Budget assainissement : les tarifs 2024 sont maintenus

Location appartements 2 route de Mézières :

Les tarifs saisonniers des studios passent de 75 € à 80 € la semaine

130 € à 140 € pour 2 semaines

195 € à 210 € pour 3 semaines

260 € à 280 € pour un mois

Les tarifs saisonniers pour le T1 passent de 85 € à 90 € pour une semaine

150 € à 160 € pour 2 semaines

225 € à 240 € pour 3 semaines

300 € à 320 € pour un mois

3/ FERMETURE COMPTEUR D'EAU.

Le conseil municipal approuve la demande de fermeture d'un compteur d'eau au n° 20 route de Mézières à Rosnay.